

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG

Centre national de gestion

Arrêté du 19 décembre 2014 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices de soins inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1^{er} janvier 2015

NOR : AFSN1430958A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, notamment son article 56;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière;

Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 12 décembre 2014;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente en séance du 18 décembre 2014,

Arrête:

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2015, en application de l'article 16 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière, les élèves directeurs(trices) des soins mentionné(e)s ci-dessous ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs(trices) des soins sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique:

ABIKHZER Karine.

ABOU-STAIT Isabelle.

AKMEL-BOURGADE Monique.

APPELSHAEUSER Michèle.

BILS Josiane.

BODIN Éric.

BOHIC Laurence.

CABERO-FLOREAN Nicolas.

CAPPIELLO Sophie.

COLLIN Thierry.

COMMENGE Aline.

CORALIE Christiane.

DA ROS Florence.

DE CONTO Anne.

DELPECH Annick.

DELTOMBE Sandrine.

DESMARS Agnès.

DIDIER Catherine.

DUBRAY Amanda.
FAUGERON Philippe.
FOREY Arielle.
GERARD Pascale.
GILLET Christine.
GOURRAUD Chantal.
GUSTAVE Guilène.
JULLIEN-FLAGEUL Laurence.
LATOUCHE Sylvie.
LEHMANN Patrick.
LEMAIRE Claude.
LEONARD Jeannine.
LIAUDOIS Christine.
MACKE Stéphane.
MARTINAUX Véronique.
MAURICE Philippe.
MILLET Stéphane.
MONNET Sandrine.
MULLER Catherine.
PALENI Nicolas.
PROVOST Nathalie.
RAYNAUD Nathalie.
RONGICONI Jean-Pierre.
ROUZAUD-GAY Claire.
SAINT-JALMES Pascale.
SICARD Paola.
SOMBRUN Laurence.
WEIDER André.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorial compétent.

Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 19 décembre 2014.

*La directrice générale
du Centre national de gestion,
D. TOUPILLIER*